



POLYCLINIQUE
SAINT-CHRISTOPHE

KIT ADMISSION

Sa impowtan pou entré en klinik'la !

Afin d'optimiser vos conditions d'accueil au sein de notre établissement, nous vous demandons de nous faire parvenir dans les quinze jours précédant votre admission



Copie lisible
en couleur
de la carte vitale



Copie lisible
en couleur
de l'attestation
d'ouverture de droit
www.améli.fr



Copie lisible
en couleur
de la pièce
d'identité



Copie lisible
en couleur
de la Carte de Mutuelle



un courrier de votre médecin
traitant justifiant la demande
d'admission.



05.90.97.97.47



« Service des admissions »
Polyclinique Saint Christophe
Avenue du Dr Marcel Etzol
97112 Grand-Bourg



admissions@clinique-mariegalante.fr



Me Rumau **06.90.90.83.56**

Mr Escarpe **05.90.97.82.32**

Pour votre information sachez que toute hospitalisation requiert

- > De nommer « une personne de confiance »
(Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 Article L. 1111-6 du Code de la santé publique)
- > D'informer l'équipe soignante quant à l'existence de directives anticipées
(Code de la santé publique - Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 Article L1111-II)



POLYCLINIQUE
SAINT-CHRISTOPHE

PLAN D'ACCÈS



— Entrée principale Avenue du Dr Marcel Etzol —

La Polyclinique Saint-Christophe développe une offre de soins associant qualité de la prise en charge, efficacité de l'organisation et qualités humaines. Notre philosophie repose sur des valeurs que nous mettons en œuvre au quotidien, à savoir :

- > Accueillir nos patients dans une atmosphère conviviale et familiale,
- > Donner à nos patients une information de qualité, compréhensible et adaptée sur leur parcours de soins et leur séjour,
- > Offrir une prise en charge personnalisée, coordonnée et humaine à nos patients,
- > Rester disponible et à l'écoute de nos patients tout au long de leur séjour, quelle que soit notre fonction,
- > Respecter l'intimité et la dignité du patient,
- > Entretenir avec nos salariés et nos praticiens des relations privilégiées concourant à la qualité de la prise en charge des patients et des conditions de travail des professionnels.